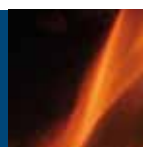


Rapport annuel 2010
Association pour une énergie respectueuse
de l'environnement VUE





Mesdames et Messieurs, chers partenaires et membres du VUE,

Chaque type de production énergétique influence son environnement de manière plus ou moins importante, à court terme, à moyen ou même à très long terme. On voit de plus en plus clairement, et il est maintenant même évident que le VUE a fait le bon choix en misant depuis plus de 10 ans exclusivement sur l'énergie renouvelable. Et il faut justement se poser la question de la qualité – comme le fait le VUE – au moment où tout le monde demande le développement des énergies renouvelables.

«Les marques *naturemade* (marque faîtière), *naturemade basic* et *naturemade star* (marques de produits) s'imposent définitivement comme les labels énergétiques dans toute la branche de l'énergie, pour toutes les organisations environnementales et de consommateurs, chez les gros et les petits consommateurs, dans la politique et l'administration fédérale, pour la science, ainsi que pour les décideurs cantonaux et communaux en Suisse. *naturemade* fixe le standard de qualité pour la certification de l'énergie renouvelable et écologique à l'échelle nationale et internationale.»



C'est la vision qui guide les stratégies et les mesures que le comité du VUE a élaborées jusqu'en 2013 comme programme de l'association. Effectivement, les activités menées l'année passée ont déjà apporté quelques bons résultats dans le sens de cette vision: le nombre de membres s'est élevé à 134 et la quantité d'énergie sous licence a atteint 13 TWh/an. Proportionnellement à cela, des capacités de production supplémentaires de presque 100 GWh/an d'éco-électricité ont été créées (sans compter l'énergie hydraulique écologique) grâce au modèle de promotion de *naturemade*. L'accroissement important des certifications (*naturemade star* surtout) montre que *naturemade* est important pour le marché de l'énergie, en plus de la rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC). En collaboration avec l'OFEN, il a été entrepris d'établir une définition commune d'électricité écologique.

L'exemple de l'utilisation de l'énergie hydraulique illustre bien l'importance de soigner et de diffuser un standard de qualité écologique: en 2010, 137 GWh/an d'électricité supplémentaire (fin 2010: 1'098 GWh/an au total) ont été produits par des centrales hydroélectriques certifiées *naturemade star*, maintenant aussi en France. En outre, 8 millions de francs du fonds d'amélioration écologique ont déjà été investis dans des mesures de revitalisation, mise en réseau et création de nouveaux tronçons de cours d'eau et habitats depuis que *naturemade* existe. Des résultats qualitatifs, mais aussi quantitatifs ont été publiés pour la première fois à ce sujet lors de la *naturemade energie arena 10*.

Le prix *naturemade* 2010 a été attribué aux Cités de l'énergie Carouge, Genève, Herrliberg, Plan-les-Ouates et Zurich. Elles montrent ainsi l'effet que peuvent produire les consommateurs en choisissant leur énergie de manière consciente.

Nous nous réjouissons du succès obtenu, qui n'est autre que le résultat de l'engagement de nos membres et du comité. Cette année aussi, nous vous remercions de tout cœur pour cette collaboration!

Anne Favatier
co-présidente du VUE
Services Industriels de Genève

Hans-Peter Fricker
co-président du VUE
WWF Suisse

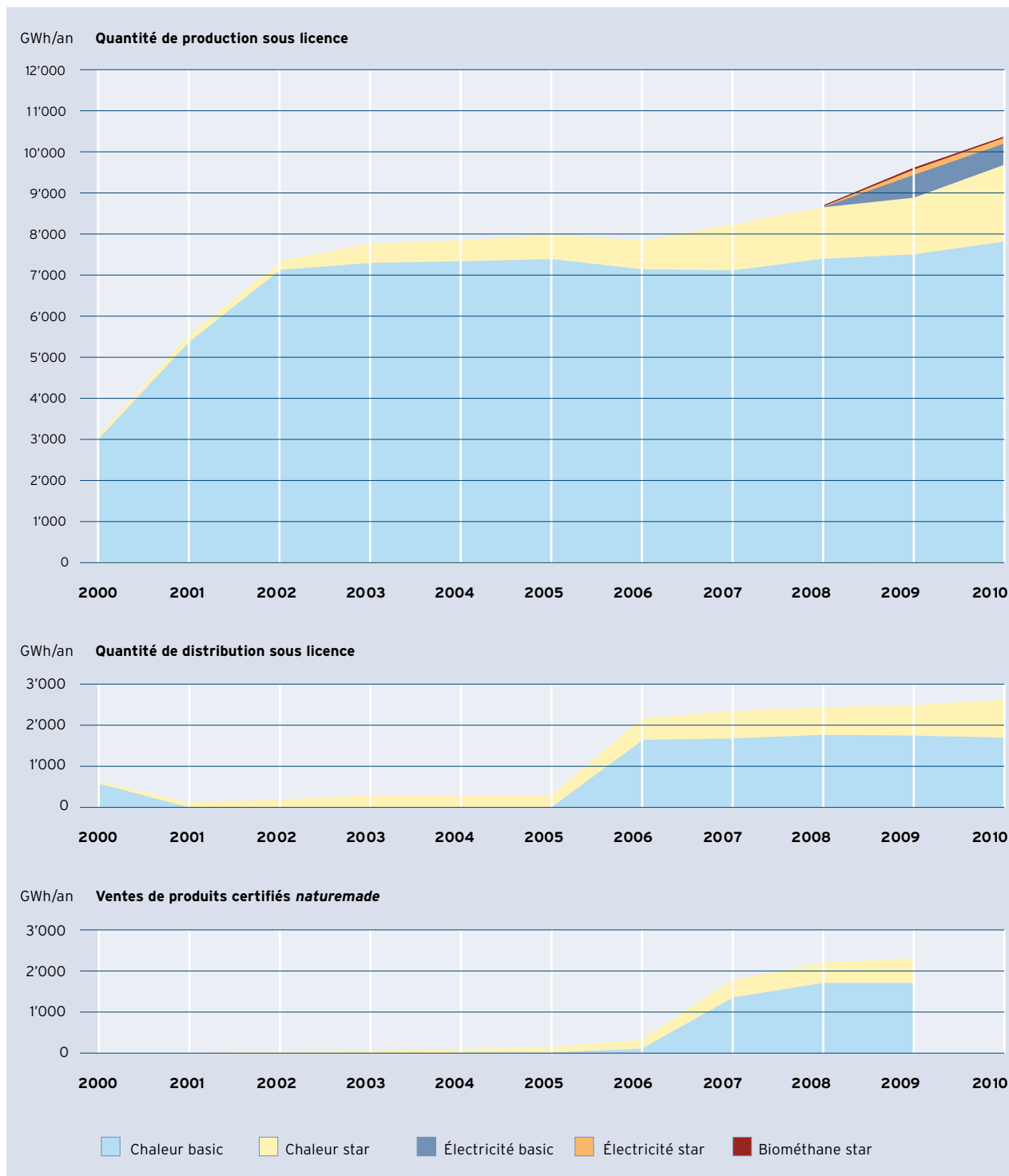
Cornelia Brandes
gérante du VUEE



38 nouvelles certifications ont été effectuées en 2010, dont 25 avec *naturemade star*. 28 nouvelles licences de production (523 GWh/an) et 10 nouvelles licences de distribution (27 GWh/an) ont été attribuées. Fin 2010, une production énergétique de 10'347 GWh/an avait été certifiée avec le label *naturemade* (dont 1'983 GWh/an avec *naturemade star*). La quantité d'énergie fournie sous licence se montait à 2'641 GWh/an fin 2010 (884 GWh/an avec *naturemade star*). Par rapport à 2009, on remarque surtout une forte augmentation pour la production d'électricité certifiée *naturemade star* (+33 %) et la distribution d'électricité (+56 %) - une réussite! Le fort accroissement

de la production électrique peut surtout être imputé aux dix centrales hydroélectriques et aux quatre parcs éoliens nouvellement certifiés.

La quantité de distribution sous licence indique la quantité potentielle maximale de produits *naturemade* qui peut être vendue. La quantité effectivement vendue en 2009 a fortement augmenté par rapport à 2008, surtout pour les produits *naturemade star*, et a atteint 618 GWh/an (+ 19 %). Par contre, la quantité vendue de produits *naturemade basic* n'a guère augmenté par rapport à 2008 et se montait à 1'691 GWh/an (+ 0.5 %).



Assurance qualité auditeurs pilotes et spécialisés

La formation régulière des auditeurs, et donc l'assurance qualité constituent un aspect important du processus d'obtention du label. En 2010, deux ateliers ont été organisés pour les auditrices et auditeurs pilotes. Ces ateliers ont permis de discuter des possibilités d'amélioration de l'assurance qualité, ainsi que du développement et des nouveautés au sein de l'association. L'audit de certification *naturemade star* de la petite centrale hydroélectrique de Stroppel a été suivi par le secrétariat du VUE pour en assurer la qualité.

Le désir d'harmoniser les procédures de l'attestation d'origine de Swissgrid et le processus de certification *naturemade* a aussi fait l'objet d'une discussion approfondie. Comme les deux systèmes reposent sur des exigences différentes, seules quelques simplifications isolées de processus ont pu être obtenues.

Lors de l'atelier, les auditeurs spécialisés ont discuté en groupe de divers exemples de cas. L'association attache une très grande importance à la bonne qualité de l'audit spécialisé. C'est pourquoi elle a réalisé un nouvel appel d'offres pour les auditeurs et auditrices spécialisés. Parmi les candidatures, 11 écologues des cours d'eau satisfaisant aux exigences pointues que doivent remplir les auditeurs spécialisés du VUE ont été sélectionnés.



Revitalisation de l'ancien bras de rivière et du bras d'inondation (Binzerliweiher, Oetwil a.d.L), ewz

Fonds d'amélioration écologique pour les centrales hydrauliques

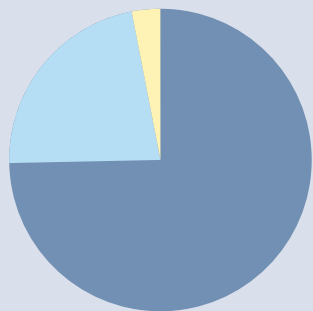
Au total, environ 3 % des centrales hydrauliques suisses sont certifiées *naturemade star* et produisent ainsi de l'éco-électricité. Chacune de ces centrales hydrauliques certifiées est astreinte à cotiser un Fonds d'amélioration écologique. 0.1 centime par kilowattheure produit et 0.9 centime par kilowattheure vendu aux consommateurs est versé dans ces fonds. Entre 2000 et fin 2009, environ 23.2 millions de francs se sont accumulés dans ces fonds. On peut partir de l'idée qu'en 2010 aussi, plus de 7 millions de francs ont été versés dans les fonds.

Jusqu'en 2010, environ 8 millions de francs du Fonds d'amélioration écologique ont été utilisés pour réaliser des mesures dans les alentours des centrales hydrauliques concernées. L'argent a été dépensé pour des mesures de revitalisation de tout type, comme par exemple l'aplatissement et la restructuration de berges, la revitalisation de petits affluents, la mise en réseau de cours d'eau, l'élargissement de lits de rivières, la construction d'épis, l'aménagement de passages pour les castors et de zones de repli pour les poissons, ou l'aménagement de lieux de nidification pour les hirondelles de rivage. Entre 2000 et 2010, plus de 24'000 mètres linéaires (principalement mesures d'amélioration du régime d'écoulement et gestion du charriage) et 950 ares (principalement création de nouveaux habitats) ont pu être écologiquement revalorisés grâce au fonds.

Résultats du modèle de promotion

L'exploitation des données fin 2009 a montré que le modèle de promotion avait été dépassé d'un facteur 1.8. Peuvent être comptabilisées pour le modèle de promotion les installations de production de nouvelles énergies renouvelables comme l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse (énergies de l'avenir) qui ont été mises en exploitation après 1995. Le modèle de promotion exige que la part d'énergie produite à l'étranger ne dépasse pas 49 %. Le graphique montre que les quantités d'électricité nécessaires ne sont pas seulement achetées pour le modèle de promotion, mais aussi en considérant uniquement les nouvelles installations. Comme on ne dispose pas de la totalité des chiffres de vente pour 2010, il n'a pas encore été possible de dresser un bilan détaillé pour fin 2010.

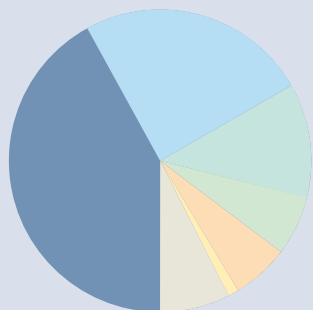
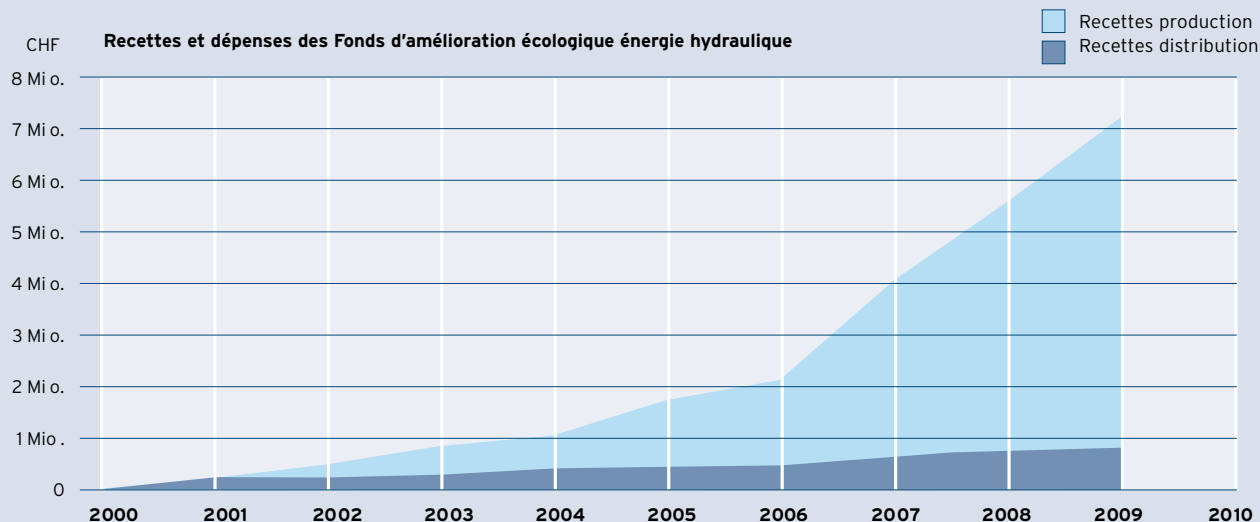




Énergie hydraulique certifiée *naturemade* en Suisse, fin 2010

(total 8'778 GWh/an)

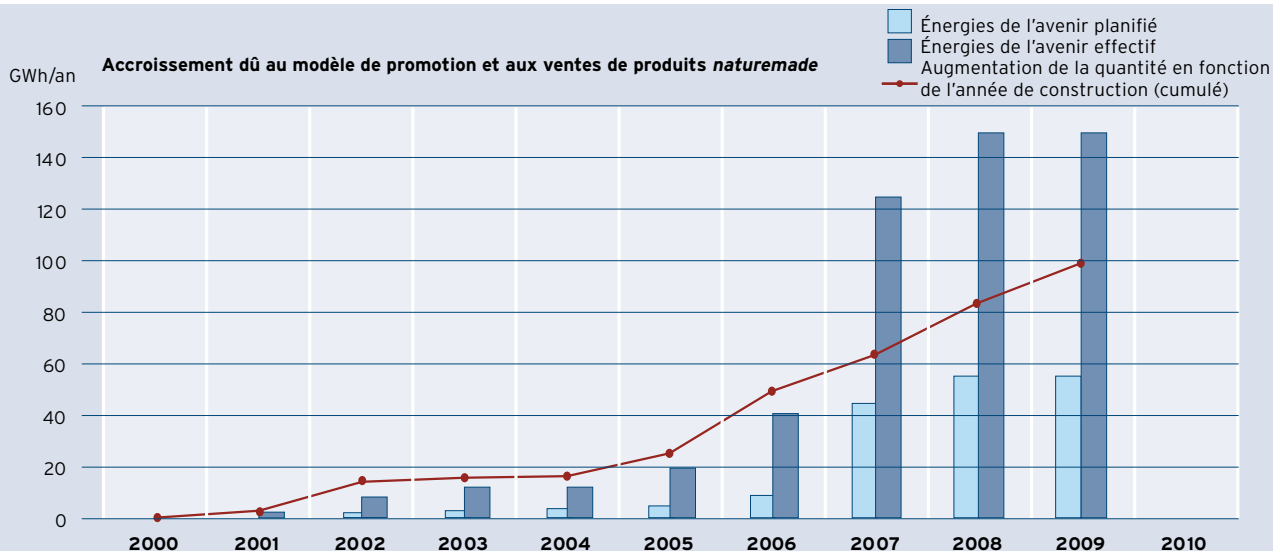
- *naturemade star* 1'099 GWh/an
- *naturemade basic* 7'679 GWh/an
- énergie hydraulique non-certifiée 25'835 GWh/an



Dépenses des Fonds en millions de francs,

réparties en fonction de leur utilisation entre 2000 et 2010

- Revitalisation de cours d'eau: 3.4 Mio. CHF
- Création de nouveaux tronçons de cours d'eau: 2 Mio. CHF
- Mise en réseau: 1 Mio. CHF
- Régime d'écoulement/gestion du charriage: 0.5 Mio. CHF
- Création de nouveaux habitats terrestres: 0.5 Mio. CHF
- Revitalisation des habitats terrestres: 0.1 Mio. CHF
- Mesures diverses: 0.6 Mio. CHF





Développement et activités

Communication

La communication du label *naturemade* se fait principalement par les membres de l'association. Le comité de pilotage prend les décisions stratégiques relatives à un marketing global commun et largement soutenu. En 2010, le comité de pilotage s'est fixé deux priorités: la mise sur pied d'un lobbying politique pour le label de qualité ainsi que la collaboration renforcée avec l'Office fédéral de l'énergie pour définir la qualité des produits énergétiques renouvelables.

Enquête de marché 2009 sur les produits électriques issus de sources renouvelables

C'est la première fois que le VUE réalisait l'enquête de marché sur la vente des produits électriques renouvelables sur mandat de l'OFEN. De 2001 à 2009, cette enquête avait été menée par l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En Suisse, cette enquête est actuellement la seule observation qui donne des informations sur le développement du marché.

naturemade à l'étranger

En 2010, en France trois centrales hydrauliques de CN'Air, avec une totale de 26.6. GWh/an, ont été certifiées *naturemade star* pour la première fois. De plus, deux parcs éoliens ont été certifiés *naturemade star* en Allemagne, trois en France et un en Norvège, avec une production totale de 260 GWh/an. Au total, environ 535 GWh/an d'électricité sont certifiés avec le label *naturemade star* à l'étranger.

Groupe de travail Convention

La Confédération s'est fixé l'objectif d'élever la production annuelle moyenne d'électricité issue de sources renouvelables de 5'400 GWh/an d'ici 2030 par rapport à l'année 2000. Elle aimerait entre autres atteindre ces objectifs grâce à la rétribution de l'injection à prix coûtant, mais se réserve l'option de fixer un quota pour aussi obliger les entreprises énergétiques à augmenter leur production d'électricité renouvelable.

En 2010, le GT Convention s'est intensivement préoccupé des conditions cadres pour la conception d'une convention volontaire de la branche électrique. Le document qui en résulte a pour but de soutenir la prise de position au sein des associations partielles de l'AES.

Activités à l'échelle internationale

CH₂OICE

Le projet UE CH₂OICE vise à développer un standard pour l'utilisation écologique de l'énergie hydraulique en Italie et en Slovénie. La France, la Slovaquie et l'Espagne participent également au projet. La France attend de ce projet des informations pour une éventuelle adaptation du label EVE. Le projet se trouve actuellement encore en phase de développement. Le VUE s'occupe en premier lieu des questions d'harmonisation relatives au standard Greenhydro. En 2010, un auditeur spécialisé du VUE a suivi l'inspection de centrales hydrauliques en Italie afin d'identifier les différences entre le standard CH₂OICE et le standard Greenhydro. Les deux standards présentent un niveau écologique très élevé; toutefois, pour le standard CH₂OICE il manque le Fonds d'amélioration écologique, le modèle de promotion ainsi que des critères pour la protection du paysage. CH₂OICE travaille plus quantitativement, ce qui est d'application difficile et parfois peu judicieuse par rapport à la diversité des centrales hydrauliques. CH₂OICE n'est actuellement pas (encore) un label.

Association ECS Suisse (Energy Certificate System)

Le VUE est membre passif de l'association ECS et s'engage dans la commission «RECS, TÜV, *naturemade*». Un atelier sur le thème «Attestations d'origine et qualités écologiques plus élevées» a été organisé en 2010 avec point de mire la différenciation des qualités d'électricité et l'harmonisation des audits pour les labels et les attestations d'origine.



naturemade energie arena 10 / prix naturemade

Le VUE a organisé la *naturemade energie arena* pour la cinquième fois déjà. Elle a eu lieu le 10 novembre 2010 au Centre de Culture et de Congrès TRAFO à Baden. Cette manifestation, qui a réuni près de 170 participants, était focalisée sur les conflits d'intérêts grandissants autour des ressources d'énergie renouvelables - et s'appuyait sur l'exemple de la petite énergie hydraulique. Il a pu être démontré que des critères de qualité comme, en propose le label *naturemade star*, permettaient de trouver des solutions intelligentes au dilemme entre production électrique, politique climatique et écologie.

Le podium, animé par des représentants de renom des milieux politique et économique, a appris aux participants que malgré un développement favorable, le potentiel des achats volontaires d'éco-électricité de haute qualité n'était encore de loin pas épuisé et qu'il devait être encore plus développé.



de gauche à droite:

Martin Bäumle, Conseiller national (glp)

Eric Nussbaumer, Conseiller national (SP)

Anne Favatier, co-présidente du VUE

Urs Näf, economiesuisse

Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie OFEN

Ellinor von Kauffungen, modération

La manifestation a été soutenue par les sponsors principaux EKZ, ewz, Repower et SIG, les sponsors Alpiq, Axpo, BKW FMB Energie SA, Groupe E, Swisspower SA et par le sponsor secondaire Industrielle Werke Basel.

L'un des points phares de la manifestation a été la distinction des communes gagnantes du prix *naturemade*. Les communes, en tant qu'exemples pour la population, assument un rôle particulier dans la consommation énergétique - autant en ce qui concerne l'efficacité énergétique que la qualité choisie de l'énergie consommée. Ont été récompensées les communes couvrant la plus grande part de leur consommation électrique globale avec de l'énergie certifiée *naturemade*.



Communes gagnantes:

Zurich (a acheté la plus grande quantité de *naturemade star* et *naturemade basic*)

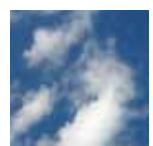
Plan-les-Ouates et Carouge (ont couvert 100 % de leur consommation électrique avec *naturemade star*)

Thoune et Herrliberg (ont couvert 100 % de leur consommation électrique avec *naturemade basic*)

Genève (a acheté la deuxième plus grande quantité de *naturemade star*)

Première certification d'un produit biométhane

La première certification d'un produit biométhane a été réalisée avec succès en 2010. Les consommateurs peuvent ainsi pour la première fois chauffer et cuire avec du biométhane de haute qualité écologique. Espérons que de nombreux consommateurs de gaz choisiront le produit «Biogaz *naturemade star*» d'Erdgas Zürich et stimuleront ainsi le nouveau marché.



Les comptes 2010 sont clos avec un bénéfice de 108'428 francs.

Les recettes provenant des licences de certification et des cotisations de membres ont cette année aussi augmenté. En plus du financement des activités de marketing global, cela a permis au VUE de rembourser le prêt de 100'000 francs au WWF.

Le comité veut en plus assainir le bilan en 2011 en activant les prêts risqués. Une demande y-relative a été présentée à la division principale de la TVA afin d'effectuer cet assainissement de manière fiscalement correcte et avantageuse.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

	2010	2009
	CHF	CHF
ACTIFS		
Actifs circulants		
Compte postal	459'750	526'954
Créances	200'227	18'120
Impôt anticipé	1'054	1'613
Créances TVA	39'287	25'865
Actifs transitoires	3'463	2'360
Total actifs	703'781	574'912
PASSIFS		
Capitaux de tiers (court terme)		
Créditeurs	333'646	209'351
Passifs transitoires	93'745	97'600
	427'391	306'951
Capitaux de tiers (long terme)		
Prêt WWF	-	100'000
Prêt ewz	100'000	100'000
Prêt Repower	100'000	100'000
Prêt BKW FMB Energie SA	100'000	100'000
Prêt IWB	100'000	100'000
Prêts à risque	817'280	817'280
	1'217'280	1'317'280
Total capitaux de tiers	1'644'671	1'624'231
Report de pertes 1.1.2010	(1'049'318)	(1'082'099)
Bénéfice 2010	108'428	32'781
	(940'890)	(1'049'318)
Total passifs	703'781	574'912



COMPTE DES PROFITS ET PERTES 2010

	2010	2009
	CHF	CHF
RECETTES		
Taxes de certification	898'406	795'200
Cotisations	256'810	239'000
Projets particuliers		
<i>naturemade</i> energie arena	217'898	–
Prix <i>naturemade</i>	100'000	–
CH ₂ OICE	–	5'172
Vente des produits électriques renouvelables	25'093	–
	342'991	5'172
Autres recettes		
Conseils spécialisés, conférences, autres	63'605	40'405
Total recettes	1'561'812	1'079'777
DÉPENSES		
Certification		
Gestion de projet/administration	110'541	99'672
Communication/acquisition	100'667	71'710
Certification	248'586	232'551
Activités à l'échelle internationale	29'471	24'189
	489'265	428'122
Gestion de l'association		
Secrétariat	145'735	156'878
Comptabilité/révision	18'200	13'378
	163'935	170'256
Projets particuliers		
<i>naturemade</i> energie arena	215'109	1'108
Comparaison des labels	12'585	13'937
Prix <i>naturemade</i>	97'984	3'724
CH ₂ OICE	155	4'096
Vente des produits électriques renouvelables	26'943	–
	352'776	22'865
Autres dépenses		
Communication, conseils spécialisés, autres	433'764	408'360
Total dépenses	1'439'739	1'029'603
Bénéfice	122'073	50'174
Recettes neutres		
Intérêts bancaires	3'012	788
Différences de cours	(147)	(341)
Dépenses exceptionnelles	(15'000)	(15'000)
Recettes exceptionnelles	126	3
TVA utilisation mixte	(1'635)	(2'843)
Résultat de la période (bénéfice)	108'428	32'781



Perspectives

Sur la base de la nouvelle stratégie, l'association entreprendra en 2011 des activités dans les domaines de la différenciation de la qualité, du soutien, de la promotion et du marché énergétique.

Différenciation de la qualité

On se concentre sur la communication. Le but est de mieux communiquer la plus-value de l'énergie *naturemade* vis-à-vis des consommateurs, en faisant plus appel aux émotions. Cela est aussi valable pour les nouveaux systèmes énergétiques chaleur et biométhane. Il faudra ensuite étudier comment les produits chaleur et biométhane certifiés *naturemade* peuvent être pris en compte pour les divers types d'objectifs de réduction.

Large soutien

Il faut continuer à promouvoir la notoriété de *naturemade* et faire en sorte que *naturemade* soit perçu comme LE label de qualité suisse pour l'énergie. Mais *naturemade*

doit aussi fixer le standard pour les exigences du législateur ou le travail scientifique. De plus, le VUE essaie de mettre sur pied une plateforme d'échange d'expériences avec quelques gros clients.

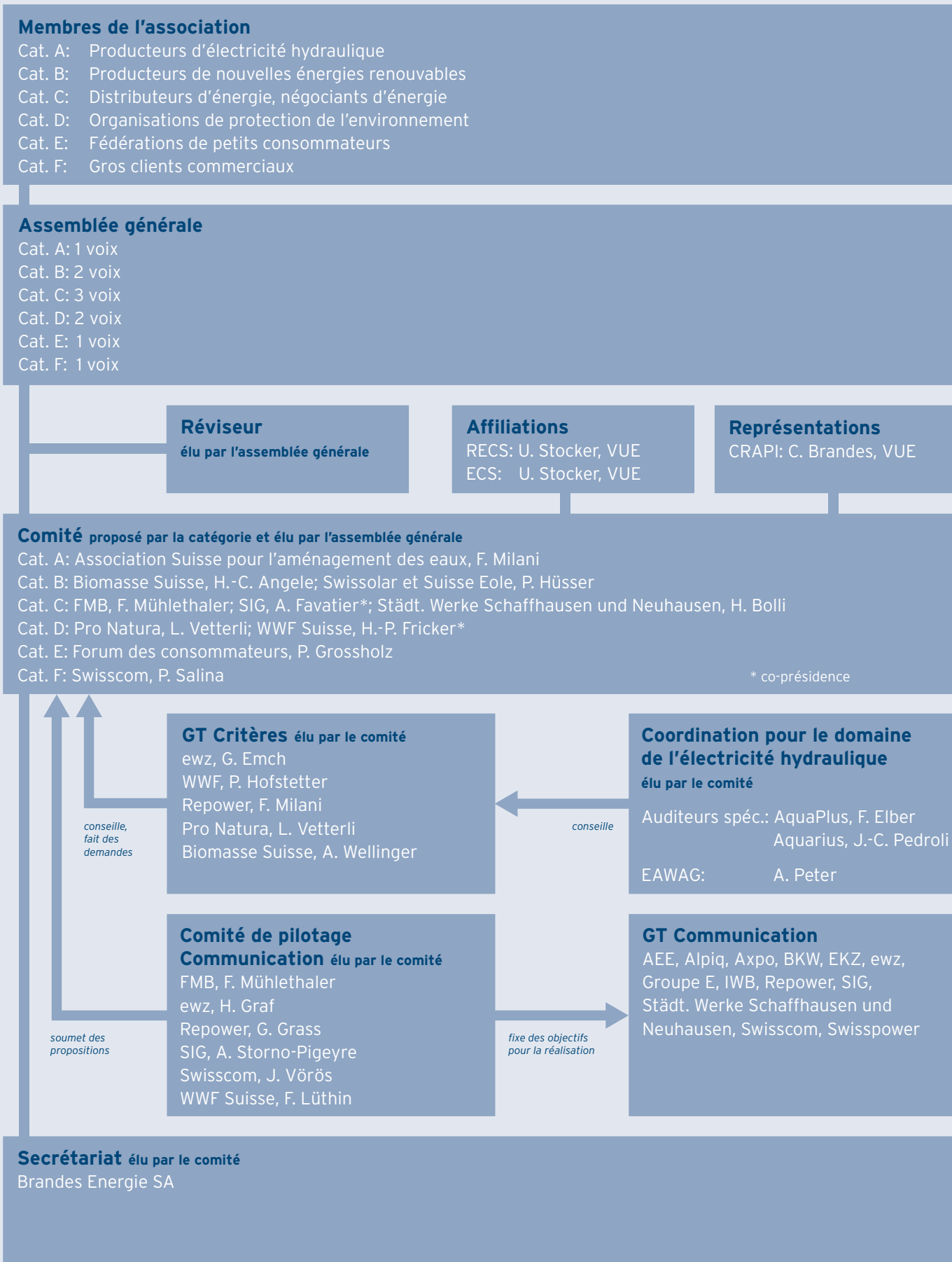
Promotion

Le VUE poursuit le travail de la branche électrique relatif aux conventions, conformément à la LEn 7b. Il précise en outre le critère existant concernant les nouvelles centrales hydroélectriques.

Marché de l'énergie

L'offre et la demande en énergie *naturemade* continuent à augmenter. Pour que le marché énergétique des produits électriques renouvelables puisse continuer à se développer, et donc pour assurer le succès des produits électriques *naturemade*, il est souhaitable que le VUE puisse aussi réaliser en 2011 le sondage sur l'éco-électricité (avec les résultats 2010) sur mandat de l'OFEN.

Organigramme Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE





naturemade !

Association pour une énergie respectueuse
de l'environnement
Molkenstrasse 21
8004 Zurich

Tél +41 44 213 10 21
Fax + 41 44 213 10 25

Info@naturemade.ch
www.naturemade.ch